

Lille, le 19 Mars 2020

Préfecture du Nord
Monsieur le Prefet

Monsieur le Préfet,

Le Président Macron s'est exprimé avec des mots forts allant jusqu'à parler de guerre et fustigeant le prétendu incivisme des citoyens, illustré par les propos du Ministre de l'Intérieur, Castaner, axés uniquement sur le montant des amendes.

Pour autant, le décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19 renvoie la responsabilité de son application au seul patronat et au représentant de l'Etat dans le département qui « *peut adopter des mesures plus restrictives en matière de déplacement des personnes lorsque les circonstances locales l'exigent* » (Article 2).

Depuis, le gouvernement a instauré l'état d'urgence sanitaire, lui permettant de légiférer par ordonnances dans de nombreux domaines y compris en ce qui concerne les libertés publiques.

Néanmoins des entreprises non essentielles et non vitales continuent leur activité. A l'heure où nous écrivons, Amazone à Lauwin-Planque, qui vient d'embaucher des intérimaires, continue ses activités non essentielles au mépris des règles sanitaires et d'hygiène élémentaires. Cela malgré la suspicion de cas de coronavirus au sein de l'entrepôt.

Que les autorités et les chefs d'entreprises comprennent bien que le cas échéant, nous pourrions démontrer leur incivisme. Incivisme motivé par la volonté d'enranger de la trésorerie avant de fermer boutique, alors même qu'ils ont obtenu des assurances d'un gouvernement qui n'est traditionnellement pas avare de largesses envers le patronat

Pour l'Union départementale des syndicats CGT du Nord, la situation que les travailleurs connaissent aujourd'hui est le résultat de choix idéologiques faisant la promotion de l'initiative privée à but lucratif en lieu et place du service public démocratique et garant de la solidarité nationale (casse du système public de santé, privatisation des transports, etc.)

Elle est également le résultat de choix financiers qui ont fait l'impasse sur une stratégie industrielle répondant aux besoins des populations (fermetures d'entreprises, délocalisations, etc.)

Elle est enfin le résultat de choix politiques en faveur du business mondialisé et de la libre circulation des capitaux et des marchandises en lieu et place de la protection des populations.

Aussi, pour la CGT, ce n'est pas aux travailleurs de payer l'impéritie du gouvernement. Ce n'est pas aux travailleurs de payer ses choix politiques qui s'avèrent désastreux aujourd'hui.

Pour l'Union départementale des syndicats CGT du Nord, la santé des travailleurs, la protection sanitaire des populations et le souci de la vie doivent être la préoccupation première et passer avant la production et la préservation des profits.

C'est pourquoi, l'Union départementale des syndicats CGT du Nord pose les revendications **immédiates** suivantes :

UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS C.G.T DU NORD

Confédération Générale du Travail • 254 Boulevard de l'Usine • CS 20111 • 59030 LILLE CEDEX

Téléphone 03 20 62 11 62 • E-mail : coordination@cgt59.fr

- L'arrêt de toute production non essentielle et non vitale avec maintien de salaire à 100% pris en charge par le patronat qui en a largement les moyens.
- Le rétablissement immédiat de l'ISF
- La saisie des capitaux « optimisés » dans les paradis fiscaux (100 milliards)
- L'embauche de personnels de santé et la réouverture des lits supprimés
- L'assurance de soins pour tous les malades quelle que soit leur âge ou leur situation
- La dotation rapide des hôpitaux en matériel lourd (respirateurs artificiels)
- L'annulation de la dette des hôpitaux, fruit de la politique néolibérale de ces dix dernières années. (10 milliards)
- La nationalisation sous contrôle des salariés et des populations des secteurs clés telle que l'industrie pharmaceutique.

Quoi qu'il en soit et quoi qu'il en coûte, nous n'accepterons pas que les décisions, qui ne manqueront pas de toucher directement les travailleurs, soient prises dans leur dos et qu'ils soient placés devant le fait accompli.

Sachez, Monsieur le Préfet, que la CGT du Nord remplira sans faille son rôle de protection des travailleurs qui est au cœur de sa pratique et de ses valeurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre indéfectible attachement à la préservation des intérêts des travailleurs.

Pour l'Union départementale des syndicats
CGT du Nord

Jean-Paul Delescaut,
Secrétaire général

